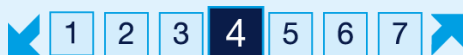


### CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

**Date création :** 18/09/2017  
**Forme juridique :** SICAV de droit luxembourgeois  
**Directive :** UCITS IV  
**Classification AMF :** Actions internationales  
**Indice Reference :** 100% FONDS NON BENCHMARKE  
**Indice comparatif :** 100.0% MSCI WORLD  
**Eligible au PEA :** Non  
**Devise :** EUR  
**Affectation des sommes distribuables :**  
 Capitalisation  
**Code ISIN :** LU1653748860  
**Code Bloomberg :** CPRFGAA LX  
**Durée minimum de placement recommandé :** 5 ans

### Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

### CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

**Valeur Liquidative (VL) :** 135,41 ( EUR )  
**Actif géré :** 846,73 ( millions EUR )  
**Derniers coupons versés :** -

### ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

**Société de gestion :** CPR ASSET MANAGEMENT  
**Dépositaire / Valorisateur :**  
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

### MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

**Fréquence de valorisation :** Quotidienne  
**Heure limite d'ordre :** 14:00  
**VL d'exécution :** J  
**Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :**  
 J+2 / J+2  
**Minimum 1ère souscription :**  
 1 dix-millième part(s)/action(s)  
**Minimum souscription suivante :**  
 1 dix-millième part(s)/action(s)  
**Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :**  
 5,00% / 0,00%  
**Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :**  
 1,85%  
**Commission de surperformance :** Oui

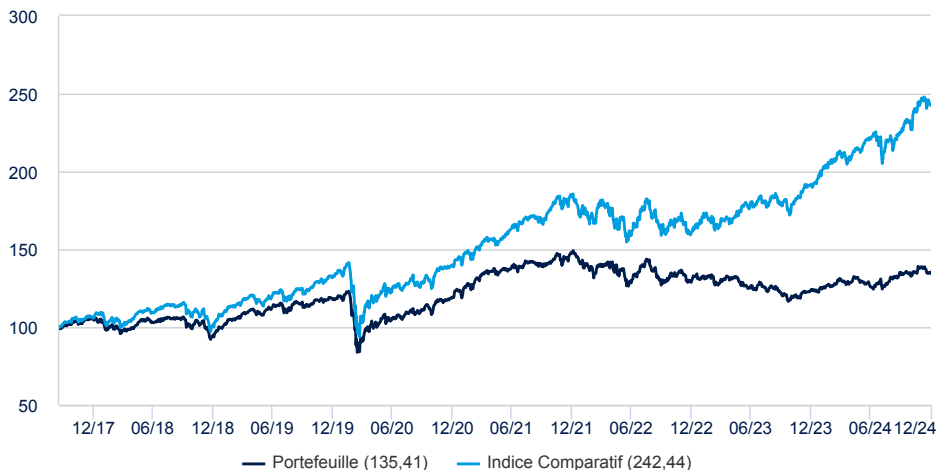
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif du compartiment consiste à surperformer les marchés d'actions mondiaux sur le long terme (au minimum cinq ans), tout en visant à avoir un impact indirect sur la transition agroalimentaire, en investissant dans des actions internationales de toute partie de la chaîne de valeur alimentaire, de l'eau et agricole. En outre, le Compartiment intègre des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G) dans le processus d'investissement.

### ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

#### EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



#### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	29/12/2023	29/11/2024	30/09/2024	29/12/2023	31/12/2021	31/12/2019	-	18/09/201
Portefeuille	9,83%	-1,83%	0,56%	9,83%	-8,05%	14,99%	-	35,41%
Indice Comparatif	26,60%	-0,66%	7,61%	26,60%	32,06%	84,04%	-	142,44%
Ecart								
Indice Comparatif	-16,77%	-1,18%	-7,04%	-16,77%	-40,11%	-69,06%	-	-107,03%

#### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	9,83%	-4,21%	-12,60%	23,46%	1,30%	24,31%	-9,71%	-	-	-
Indice Comparatif	26,60%	19,60%	-12,78%	31,07%	6,33%	30,02%	-4,11%	-	-	-
Ecart Indice Comparatif	-16,77%	-23,81%	0,17%	-7,61%	-5,03%	-5,71%	-5,60%	-	-	-

### ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) \*

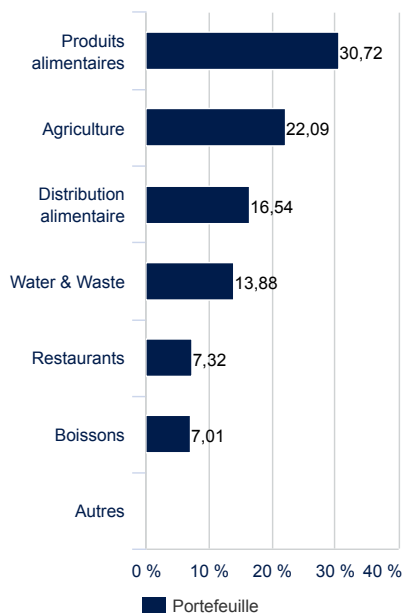
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	7,94%	10,57%	14,72%	13,55%
Volatilité de l'indice comparatif	10,64%	13,24%	16,68%	15,33%
Ratio d'Information	-2,35	-1,64	-1,44	-1,34
Tracking Error Ex Post Indice Comparatif	8,03%	7,83%	7,23%	6,53%

\* Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

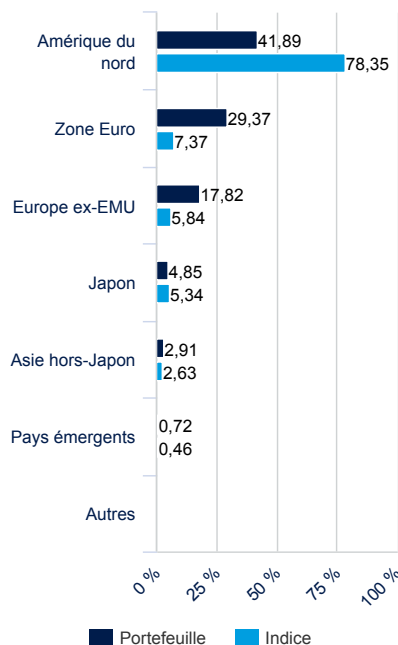
## COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

### REPARTITION SECTORIELLE (Source : Groupe Amundi) \*

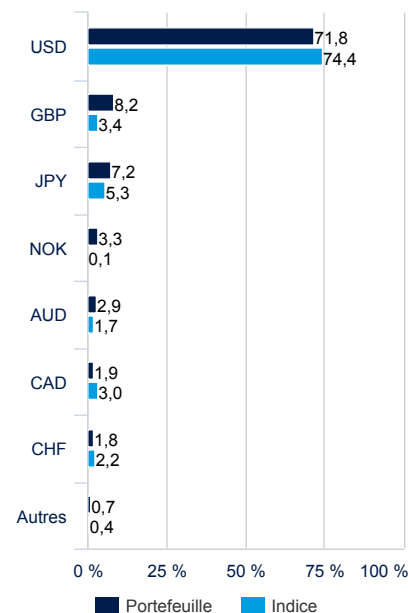


\* En pourcentage de l'actif

### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE (Source : Groupe Amundi)



### EXPOSITION PAR DEVISE (Source : Groupe Amundi) \*\*



\*\* En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

## RATIOS D'ANALYSE (Source : Groupe Amundi)

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	45,06	798,72
% Moyenne + Petite capitalisation	83,55	25,45
% Grande capitalisation	16,45	74,55
PER annuel anticipé	15,46	19,16
Prix sur actif net	2,29	3,46
Prix sur cashflow	10,40	15,69
Taux de rendement (en %)	2,55	1,75
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	11,00	15,57
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	5,19	9,28

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)	72
Liquidités en % de l'actif	1,77%

## PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi) \*

(Source : Groupe Amundi) \*

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
GEA GROUP AG	Industrie	3,95%	3,94%
PENTAIR PLC	Industrie	3,90%	3,87%
KERRY GROUP PLC-A	Conso non Cyclique	3,72%	3,70%
DANONE	Conso non Cyclique	3,57%	3,51%
SYMRISE AG	Matériaux	3,45%	3,43%
SEB SA	Conso Cyclique	3,44%	3,43%
COMPASS GROUP PLC GBP	Conso Cyclique	3,05%	2,97%
BRAMBLES LTD	Industrie	2,91%	2,88%
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	Conso non Cyclique	2,86%	2,82%
SMURFIT WESTROCK PLC USD	Matériaux	2,79%	2,75%

\* Hors OPC

## EQUIPE DE GESTION

**Vafa Ahmadi**

Responsable de la gestion thématique

**Stéphane Soussan**

Gérant de portefeuille

**Anne Le Borgne**

Gérant de portefeuille

## COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés actions ont baissé en décembre, notamment le marché américain, alors que la banque centrale américaine prévoit moins de baisse de taux en 2025 en raison d'un niveau d'inflation qui reste relativement élevé. Les secteurs des services de communications, de la consommation cyclique et des technologies de l'information ont terminé le mois en hausse sensible. Ces secteurs ont connu les meilleures performances sur l'ensemble de l'année 2024. Tous les autres secteurs ont baissé de manière significative, notamment les secteurs des matériaux, de l'immobilier et de l'énergie. En décembre, on note en général une correction sur des valeurs qui ont bien performé pendant l'année.

Food for Generations a baissé sur le mois et a sous-performé l'indice MSCI World principalement en raison de la baisse des secteurs de l'Eau et de l'Agriculture.

Le secteur de l'Eau a fortement baissé, notamment les utilities (Essential Utilities, American Water Works) pénalisées par la hausse des taux d'intérêt. Le secteur de l'Agriculture a souffert d'une correction sur les machines agricoles (Deere, CNH Industrial) après le rebond du mois précédent. Les valeurs de transport (Canadian National Railway) ont aussi souffert. Dans le secteur de la Distribution Alimentaire la hausse de Sainsbury et Kroger a été plus que compensée par la baisse de Sprouts Farmers et Ahold Delhaize, deux titres ayant connu une bonne performance en 2024. Les Produits Alimentaires ont connu une baisse généralisée, avec des baisses notables dans les ingrédients (Tate & Lyle, DSM Firmenich) et les produits alimentaires américains (Nomad Foods). Le secteur de la Restauration a par contre progressé sur le mois grâce à une hausse significative de Sodexo.

Les perspectives s'améliorent dans les Produits Alimentaires avec un rebond des volumes de vente depuis quelques mois. La désinflation et la croissance des salaires devraient soutenir ce rebond des volumes. Le segment des ingrédients bénéficie déjà d'une forte reprise de son chiffre d'affaires. Le rebond des volumes et des prix devrait aussi soutenir le segment de l'emballage carton.

Dans l'Agriculture, la baisse du prix des céréales a été très forte malgré des niveaux de stocks mondiaux maîtrisés. Les prix devraient donc se stabiliser. Les segments du transport et de la transformation des céréales bénéficient des bonnes récoltes 2024.

Dans la Restauration nous favorisons la restauration collective. Nous assistons à un élargissement de ce marché à de nouveaux clients. De plus en plus de sociétés, écoles et hôpitaux sous-traitent leurs services de restauration car les normes se durcissent et les coûts augmentent.

## Label ISR



Le label ISR est un outil pour choisir des placements responsables et durables. Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe. Le label ISR est attribué par un organisme de certification qui audite le compartiment lequel doit respecter une série de critères définis par le cahier des charges du label (<https://www.lelabelisr.fr>).

## Classification SFDR\*



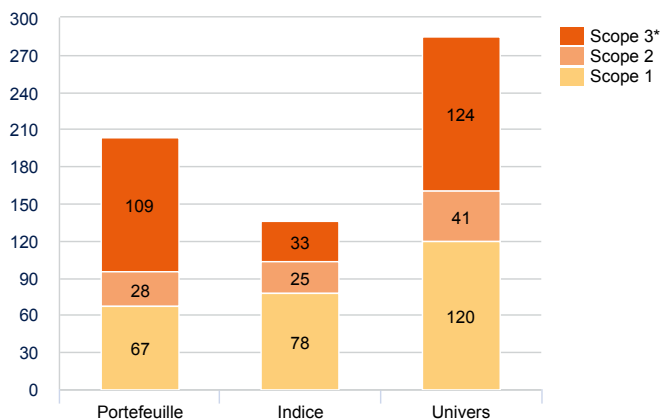
Ce compartiment reprend dans son processus d'investissement des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison des deux, mais il n'a pas pour objectif l'investissement durable. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à [l'Annexe précontractuelle](#) disponible sur le site internet [CPRAM](#), la [Politique d'Investissement Responsable](#) de CPRAM et la [Déclaration](#) du Règlement SFDR d'Amundi. **La décision d'investir dans le compartiment visé doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques et objectifs du compartiment.**

\* Le règlement (UE) 2019/2088 du parlement européen et du conseil du 27 novembre 2019 « SFDR » est relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

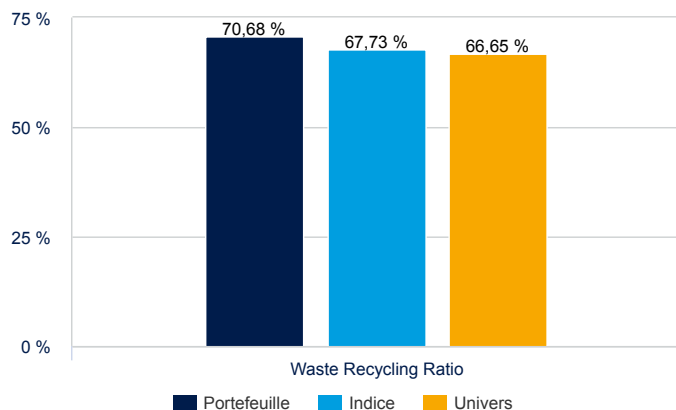
Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. **Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « Profil de Risque » du prospectus de ce fonds.**

REPORTING IMPACT DU PORTEFEUILLE

INTENSITE CARBONE



TAUX DE RECYCLAGE DES DECHETS



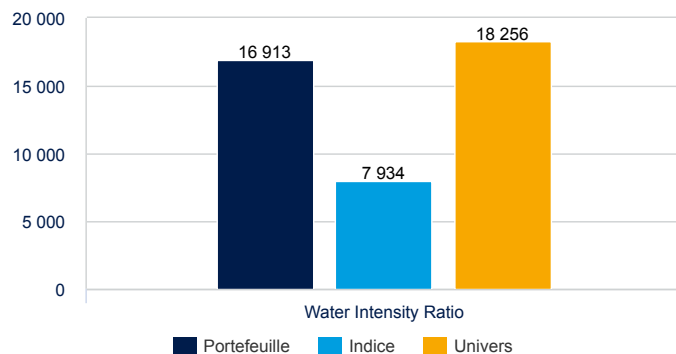
COUVERTURE DES DONNEES

	Portefeuille	Indice	Univers
Taux de couverture	100%	100%	
Intensité eau	88,73%	76,49%	82,80%
Taux de recyclage des déchets	57,75%	49,25%	48,41%

Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons des données rapportée à l'ensemble des émetteurs privés.

Cet indicateur mesure la quantité de déchets recyclés par rapport au total de déchets produits.

INTENSITE EAU



Cet indicateur mesure la moyenne des prélèvements en eau en m3 par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). C'est un indicateur de l'intensité eau générée par les entreprises du portefeuille.

Sources et définitions

Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

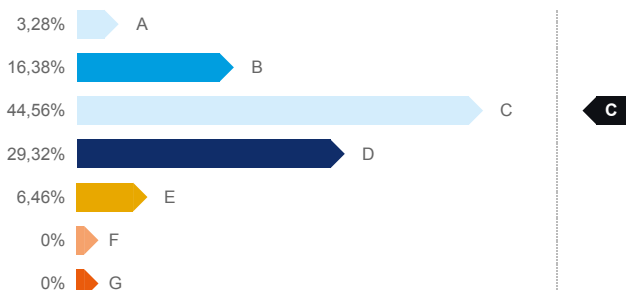
- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

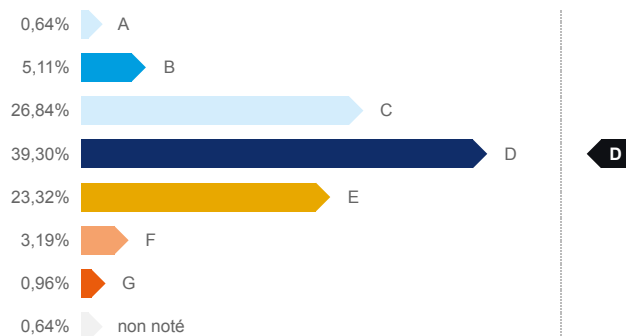
## NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

## Du portefeuille



## De l'indice de référence



Chaque mention de l'indice fait ici référence à l'univers d'investissement

## Evaluation par composante ESG

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	D
Social	C	D
Gouvernance	D	D
<b>Note Globale</b>	<b>C</b>	<b>D</b>

## Couverture de l'analyse ESG

<b>Nombre d'émetteurs</b>	<b>73</b>
% du portefeuille noté ESG <sup>2</sup>	100%

<sup>2</sup>Titres notables sur les critères ESG hors liquidités. Le filtre complémentaire sur les controverses ESG permet de couvrir 100% des titres de l'univers et du portefeuille.

## Label ISR



## Définitions et sources

## Investissement Responsable (IR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

## Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
- o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
- o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...

L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les moins bons.

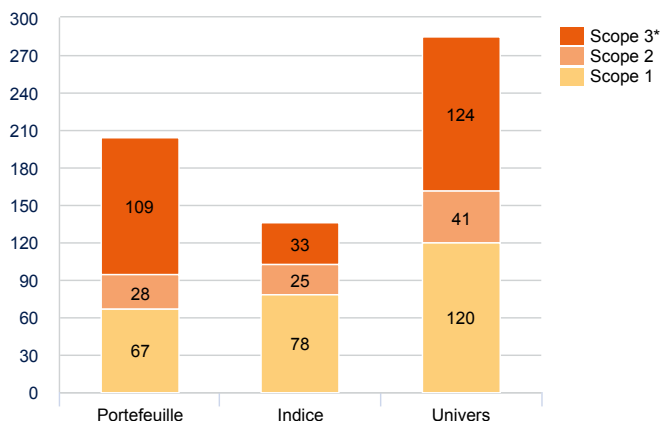
**Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance**

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

**Environnement<sup>1</sup>**

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 204 / 136

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

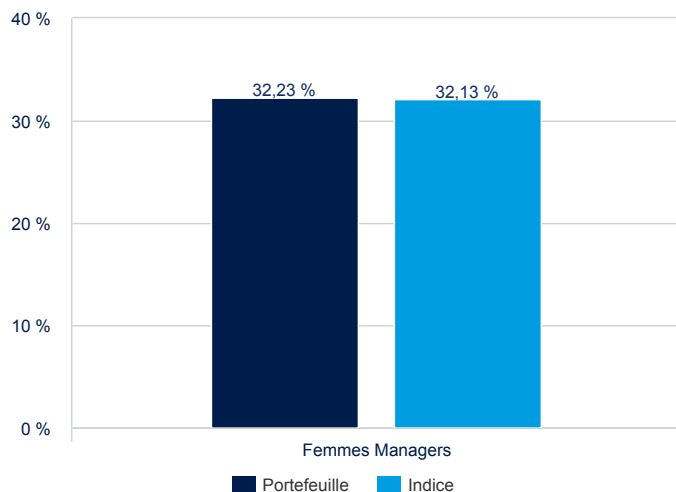


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

\* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

**Social<sup>2</sup>**

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

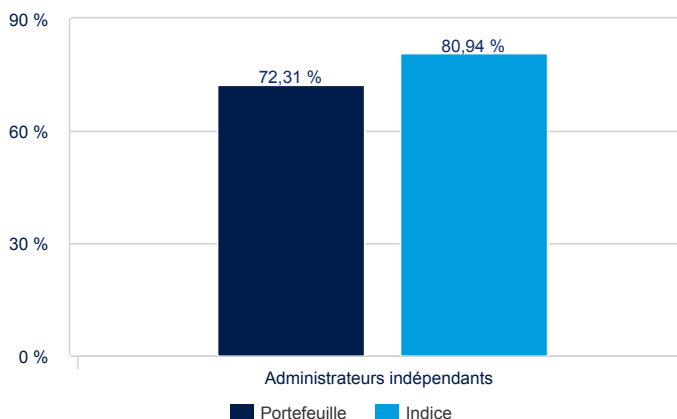
100% 100%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

92,96% 92,20%

**Gouvernance<sup>4</sup>**

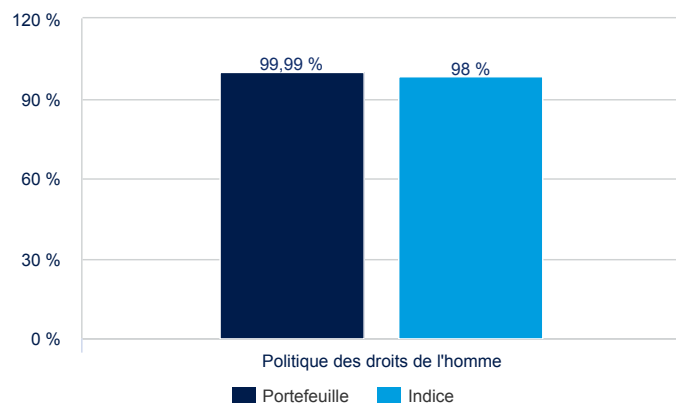
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

**Respect des droits Humains<sup>3</sup>**

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

100% 100%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

99,15% 99,75%

## Sources et définitions

**1. Indicateur Environnement / indicateur climat.** Intensité en émissions carbone (en tCO<sub>2</sub> par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO<sub>2</sub>.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

**2. Pourcentage de femmes managers.** Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres\*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

**3. Indicateur Respect des Droits Humains.** Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

**4. Indépendance du Conseil d'Administration.** Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

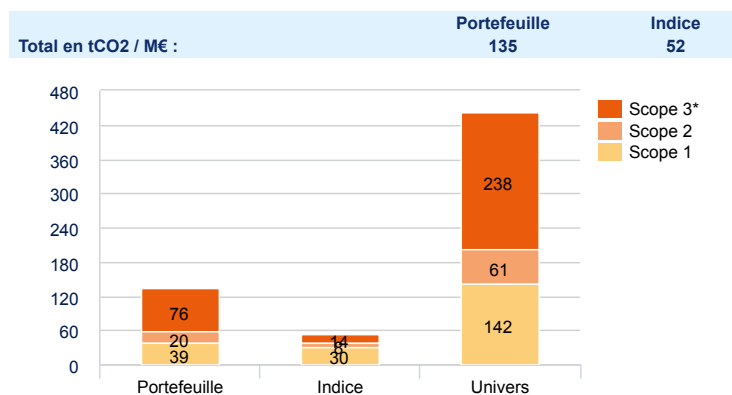
Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

## AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

**Empreinte carbone du portefeuille**

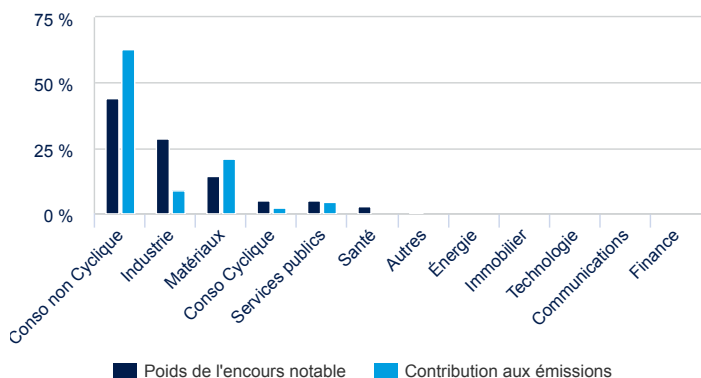
**Emissions carbone par million d'euros investis**



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

\* fournisseurs de premier rang uniquement

**Contribution sectorielle aux émissions carbone**



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

**Couverture de l'analyse des émissions carbone <sup>1</sup>**

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	95,09%	99,52%
Taux de couverture	96,47%	99,52%

<sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

**Sources et définitions**

Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

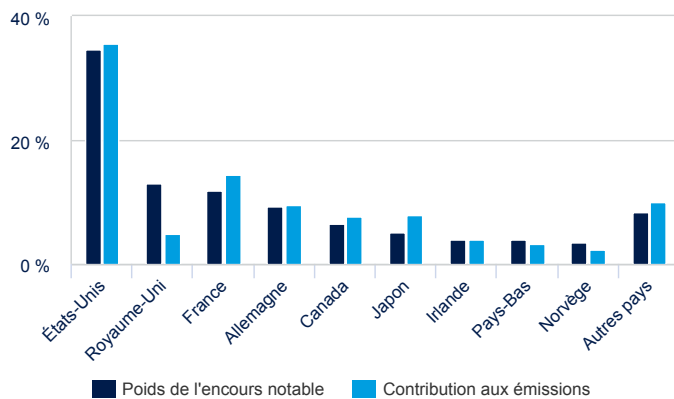
**Définition des scopes :**

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EE-I-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

Total en iCO2 / M€	Portefeuille 204	Indice 136
--------------------	------------------	------------

**Contribution géographique aux émissions carbone**

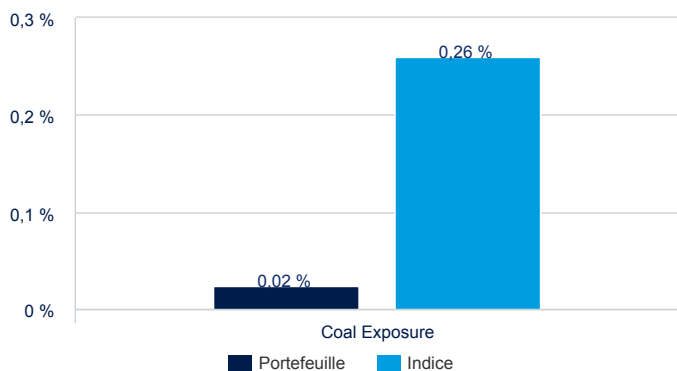


Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

**Indicateurs du portefeuille**

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	143	1382

## Exposition charbon



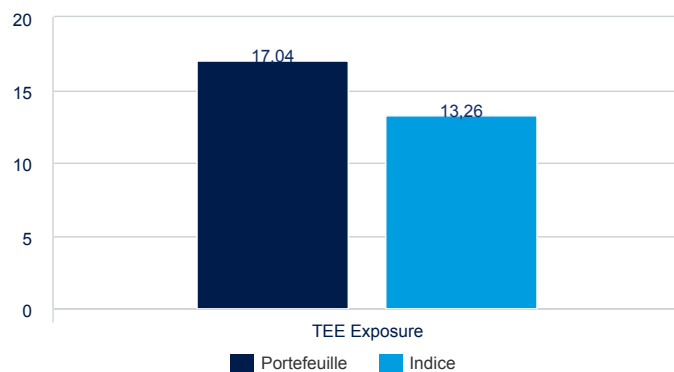
Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

## Couverture de l'analyse des réserves carbone

	Portefeuille	Indice
Poids des émetteurs notés (Notés /Total)	-	3,24%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables <sup>1</sup> )	-	3,25%

<sup>1</sup> Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

## Exposition aux technologies vertes en %



Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

## PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE

Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO <sup>2</sup> / M€	tCO <sup>2</sup> / %
----------	---------------	-----------------	-----------------------	----------------------

## Sources et définitions

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost. Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.